

Québec, le 8 mai 2009

Madame Sylvie Mondor
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Questions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
sur le projet Canadian Malartic

Madame,

Le BAPE a demandé au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) d'apporter des précisions sur la question 2 du 27 mars 2009.

Question :

Serait-il possible d'obtenir de la part du MRNF les hypothèses évaluées et les coûts estimés de restauration du site East Malartic tels que prévus avant que le projet Canadian Malartic d'Osisko ne soit considéré (ex. : 2005, 2006 ou 2007) ? L'objectif est de pouvoir comparer le type de travaux et les coûts prévus originalement par le MRNF avec ce qui est proposé maintenant dans l'entente-cadre.

Réponse :

Différentes hypothèses ont été examinées pour la restauration du site East Malartic. À l'origine, la société Barrick Gold avait proposé de maintenir les résidus ennoyés en partie et de recouvrir certaines cellules du parc à résidus miniers avec une barrière monocouche ou multicouche. Cette solution n'était pas acceptable pour le MRNF étant donné qu'elle comportait de nombreux risques et un suivi à très long terme.

À la suite de la faillite de Les Mines McWatters, le MRNF a pris la responsabilité du site et a examiné d'autres solutions de restauration. En 2006, des solutions alternatives ont été examinées en tenant compte de la possibilité que du minerai soit de nouveau traité à l'usine de la East Malartic. Les coûts de restauration estimés à cette époque dépassaient les 29 M\$.

Explications complémentaires (7 mai 2009)

La restauration des aires d'accumulation de la East Malartic aurait pu être réalisée selon des techniques conventionnelles connues. Ces techniques sont basées sur l'utilisation de matériaux de recouvrement étanches (sable, gravier et argile) ou de sur l'utilisation d'une membrane en polyéthylène haute densité (HDPE).

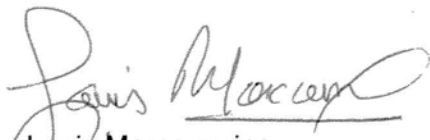
Au Québec, on compte au moins trois sites miniers où une membrane HDPE a été utilisée pour la restauration. C'est le cas, entre autres, de la mine Poirier près de l'ancienne Ville de Joutel. La restauration des 65 hectares de résidus a été complétée en 2001 au coût de 17 M\$. Le coût à l'hectare est 261 500 \$. L'ancienne mine Normétal, située dans la ville du même nom, a fait l'objet d'une restauration entre 2005-2007 au coût de 18,5 M\$. Une superficie de 82 hectares a été restaurée en bordure de la rivière Desméloizes. Le coût à l'hectare est de 225 000 \$. La mine Eustis en Estrie est présentement en restauration. Le coût de restauration est estimé à 2,6 M\$ pour une superficie de 5 hectares. Cette restauration est la combinaison d'une excavation, de la pose d'une membrane HDPE et utilisation de résidus de désencrage.

La restauration de l'ancienne mine Manitou coûtera 47 M\$ en utilisant les résidus miniers de la mine Goldex située à 27 km à l'ouest du site. La superficie à restaurer est de 200 hectares et le coût à l'hectare est de 235 000 \$.

La construction d'une barrière capillaire (CEBC) pour la restauration de parc à résidus miniers nécessite l'utilisation de matériaux meubles tels que l'argile, le sable et le gravier. Le coût de cette technique est tributaire à la distance de transport des matériaux. Le coût à l'hectare a été de 130 000 \$ pour restaurer l'ancienne mine Lorraine au Témiscamingue. Les matériaux nécessaires à la construction de la CEBC ont été excavés à moins de 5 kilomètres du site.

On constate que le coût de restauration d'un parc à résidus miniers, en utilisant les techniques de restauration conventionnelles, varie entre 130 000 \$ à 261 500 \$ l'hectare. Ceci signifie que la restauration des 500 hectares du parc à résidus miniers de la East Malartic, selon ces techniques connues, échelonnerait entre 65 M\$ et 130,7 M\$. En utilisant les résidus miniers qui seront produits par Osisko, le coût de restauration à l'hectare, pour le MRNF, sera d'au plus 23 000 \$.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Louis Marcoux, ing.